

IDENTIFICATION DU POSTE :

FONCTION : Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)	Temps de travail : En fonction des besoins de l'enfant (moyenne hebdomadaire 20h hors vacances scolaires)
Contrat : Contrat de prestation de service de 10 mois à compter du 1 ^{er} septembre 2017 avec possibilité de renouvellement	Diplôme exigé : Baccalauréat minimum Expérience professionnelle souhaitée dans un établissement français

Missions

L'AVS accueille des élèves en situation de handicap, mais il ne se substitue en aucun cas à l'enseignant ou au professionnel du soin. C'est un généraliste qui accompagne des élèves et leur facilite la vie dans le cadre scolaire et périscolaire, sans intervenir à domicile.

Activités

- Interventions dans la (les) classe (s) décidée(s) en concertation avec l'enseignant (aide à la prise de notes sur ordinateur par exemple) ou en dehors de la classe (intercours) ;
- Aide aux gestes techniques ne requérant pas de qualification médicale (déplacement, passage aux toilettes...)
- Aide aux sorties de classe ;
- Collaboration au suivi des projets de scolarisation et d'apprentissage (réunions, relation avec la famille et les enseignants...)

Rattachement ou lien fonctionnel

Sous la direction du chef d'établissement, supérieur hiérarchique fonctionnel

COMPETENCES ATTENDUES

- Savoir travailler en équipe
- Respect de l'autre
- La discrétion –Secret professionnel
- La capacité d'écoute
- La flexibilité- Adaptation de son travail aux besoins de l'enfant
- Bonne maîtrise de la langue française
- Maîtrise des outils numériques
- Ponctualité